



problème avec ma sortie d'état des lieux

Par **charlotte50**, le **19/06/2010 à 18:29**

bonjour , j ai un problème avec ma propriétaire. elle veut me prendre ma caution car il y a des endroit où le revêtement du sol est écorché.Cela est due au fait qu'elle ne l avait pas fixé au sol donc quand je déplaçai un meuble le revêtement venait avec.

j ai eu d autre problème avec elle, j ai 2 fenêtres qui ne sont pas étanches, problème d humidité, court circuit au niveau des plaques électriques et insectes qui passe par les joint du mur car tous l appartement et très mal isolé.Je les quand même appelez a plusieurs reprise pour tous ses problèmes,et cela n'a aboutie a rien.

Que faire?

Par **Cabinet SAYAGH**, le **20/06/2010 à 00:26**

saisir le juge de proximité et exiger le remboursement de dépôt de garantie, il lui appartiendra de produire les factures et de démontrer que les plaques étaient en mauvais état

Par **charlotte50**, le **20/06/2010 à 02:34**

merci de votre réponse.le problème est que si je saisi un juge j aurai des frais.mon dépôt est de 390€, je ne pense pas que sa en vaille la peine.

pour les plaque électrique s est bien sur elle qui est en tord étant donné que l eau s écoule dessus vue que l espace de nettoyage est inclinée vers les plaques, se qui n est strictement pas au norme.

Par **dobaimmo**, le **20/06/2010 à 09:07**

Bonjour

Avez vous des photos ?

Vous pouvez vous défendre vous même mais vous pouvez également aussi dans un premier temps saisir la commission de conciliation des baux (voir en Préfecture l'adresse pour la Manche)

Cordialement